

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 14 juin 2012

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-6-6-7

Service consulté

GERPLAN C251

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la modernisation de l'atelier de jus de fruits de l'association Arbonature de DIDENHEIM,
- la création d'un sentier d'interprétation au lieu-dit Chaudron du diable à LAUTENBACH,
- la réalisation d'un sentier des arbres remarquables à KAYSERSBERG.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 13.291 €.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

Modernisation de l'atelier de jus de fruits de l'association ArboNature

L'association Arbonature souhaite rénover et mettre aux normes son atelier de jus de fruits situé à DIDENHEIM et augmenter ainsi sa capacité de production de jus de fruits de façon à pouvoir en faire bénéficier les particuliers, les écoles et la société des arboriculteurs de ZILLISHEIM.

Ce projet figure au programme GERPLAN 2011 de Mulhouse Alsace Agglomération, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Il s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie de la Région mulhousienne.

Le montant éligible de ce projet étant de 21 470 € HT, l'aide départementale serait de 8 588 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20422, fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Région de Guebwiller

Création d'un sentier d'interprétation au lieu-dit Chaudron du diable à LAUTENBACH

La commune de LAUTENBACH souhaite faire découvrir la légende du Chaudron du Diable et la qualité visuelle, patrimoniale, environnementale et agricole du site via un circuit de découverte. Le travail d'interprétation est le fruit d'une collaboration entre la commune, la communauté de communes (pays d'art et d'histoire) et le Vivarium du Moulin.

Ce projet figure au programme GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Région de Guebwiller, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Il s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Florival Vignoble Plaine du Rhin.

Le montant éligible de ce projet étant de 2 830 € HT, l'aide départementale serait de 1 132 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg

Réalisation d'un sentier des arbres remarquables

La commune de KAYSERSBERG souhaite réaliser un circuit mettant en avant une partie de son patrimoine arboré remarquable ainsi que le paysage qui lui est associé. Ce projet figure au programme GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011.

Il ne s'inscrit pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Piémont val d'Argent, car le contrat GERPLAN 2009 à 2011 est antérieur à celui-ci.

Le plan de financement prévoit une aide européenne (FEADER) de 30%. Le taux d'intervention du Département sera donc de 35%.

Le montant éligible de ce projet étant de 10 203 € HT, l'aide départementale sera de 3 571 € maximum qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.



Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN, d'accorder une subvention :

- à l'association Arbonature de Mulhouse et environs pour la rénovation de son atelier de jus de fruits, dont le montant serait de 8 588 € (montant éligible de 21.470 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20422, fonction 74 ;
- à la commune de LAUTENBACH pour la création d'un sentier d'interprétation au lieu-dit Chaudron du diable, dont le montant serait de 1 132 € (montant éligible de 2 830 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74 ;

- à la commune de KAYSERSBERG pour la réalisation d'un sentier des arbres remarquables, dont le montant serait de 3 571 € (montant éligible de 10 203 €, taux d'intervention de 35%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 14 JUIN 2012

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03898	ASS.ARBO NATURE MULHOUSE ET ENVIRONS Rénovation et modernisation de l'atelier de l'atelier de jus de fruits	21 470,00	40%	8 588,00
GPL03865	KAYSERSBERG Réalisation d'un sentier de découverte des arbres remarquables Montant du projet : 24 486,00 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 7 346,00 €	10 203,00	35%	3 571,00
GPL03929	LAUTENBACH Réalisation d'un sentier de découverte à Lautenbach	2 830,00	40%	1 132,00
			Total	13 291,00